

## **Compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2021**

Présents : M. Gay, F. Bachelet, G. Costantini, R. Costet, D. Mélouki, J. Palisse, C. Régat. Excusés : M. André, M. Guironnet.

Conseil dédié au vote du budget (détail des comptes visible en mairie)

### I – Approbation des comptes administratifs. (CA 2020)

Les comptes sont présentés par Raphaël Costet, premier adjoint. Des précisions sont amenées au fil de la lecture. Ainsi concernant les dépenses et investissement il est à noter que le temps de travail de Serge Wilhem et de 21h maintenant sachant que ces heures sont subventionnées à hauteur de 80%.

Vote des comptes de gestion à l'unanimité (0 abstention, 0 contre).

En ce qui concerne les taxes foncières locales, le conseil a fait le choix de ne pas les augmenter. (36,23 pour le bâti et 77,52 pour le non-bâti)

La taxe professionnelle n. existant plus, 50 000 € sont reversés par le CFE.

La taxe d'habitation compensée fait que l'on a 2000€ de plus.

### II – Vote du Budget Prévisionnel 2021

Section fonctionnement / Détail des dépenses.

Quelques remarques et précisions : augmentation de la maintenance (création du site Internet/abonnement Inforoutes/système informatique).

Charges de personnel : le personnel extérieur correspond aux Brigades vertes « embauchées » pour la réfection des murs (cimetière).

Personnel titulaire : Nicole Minodier a pris sa retraite et Géraldine Rousset qui la remplace n'est pas encore titularisée.

Subventions attribuées aux associations pour un montant de 165€ : ADMR, CCA, AESA, A. Combattants, Chorale, Club de la Belle Epoque... pour un montant de 100€ : FNATH, Club Joie et Amitié... pour un montant de 50€ : ADAPEI, Association des Conjointes survivants.

Demande particulière de l'AFM Téléthon 2021 au vu de la pandémie. Vote d'une subvention exceptionnelle de 200€.

Gros plan sur une proposition nouvelle : le paratonnerre du clocher et le devoir imposé de le changer, la boule étant radioactive. Il sera remplacé par une tige simple.

Une ligne du budget est consacrée à l'aménagement de l'aire de jeux. Elle ne peut être en chantier qu'à la fin de celui de la traversée du village. Des aides sont en cours de demande (Etat, Région...). Prévision qui sera probablement à reconduire en 2022 ...

Section recettes : 50 000€ de subvention accordée par la région pour la traversée du village.

*Vote du budget : 0 abstention, 0 opposition. Budget voté.*

*III – Conventions : - pour la constitution d'un groupement de commandes pour l'énergie. Ce qui implique de rentrer dans le groupement du SDE qui gère la consommation, traite les contrats et sélectionne les plus intéressants.*

*-Convention d'éducation musicale en milieu scolaire pour 9 élèves de maternelle et 13 élèves de primaire. (pour un montant de 900€).*

*-Convention de soutien technique avec ArcheAgglo, concernant les missions et modalités d'intervention du soutien technique.*

*IV- Loyers de la boulangerie (fournil et boutique) pour 2 des mois d'hiver ramenés à 1€ symbolique pour aider à maintenir le commerce (pandémie et travaux de la traversée du village). Les autres loyers resteront à 150€ jusqu'en juin.*

#### *V – Divers*

*Un des logements de la mairie se libère : prévoir un état des lieux, réviser le chauffage. Madame Thérèse Costet reprendra le logement.*

*Commande de fleurs pour le village auprès de C. Dodd*

*Une porte de communication va être percée à l'intérieur de la mairie pour rejoindre directement le bureau de poste.*

*Fin de la séance.*